



Les nouvelles de votre Fédération

Décembre 2012 | n°27
DANS CE NUMERO

Le mot de la Présidente	1
L'habitat des aînés	2
La protection des adultes	2
Anniversaire sur le Lac Léman	3
Conte de Noël	4

Le mot de la Présidente

Chers membres,
2012 a été l'année du 20^{ème} anniversaire de la naissance de la FVR. Une splendide croisière a été organisée sur le Lac Léman. Ce numéro vous en donne quelques reflets.

2013 verra, dès le 1^{er} janvier, une indexation des rentes AVS/AI aux coûts de la vie. La rente entière minimale passera de CHF 1'160.00 à CHF 1'170.00 par mois et la rente maximale de CHF 2'320.00 à CHF 2'340.00.

Une réforme de l'AVS et du 2^{ème} pilier est à l'étude. En 2013, nous devrions connaître les décisions du Conseil fédéral et devons rester très vigilants.

En outre, rappelons que pour nous, à l'instar de la FARES, nous donnons la priorité à l'AVS et au maintien des acquis du 2^{ème} pilier.

En cette fin d'année, je tiens à remercier toutes celles et tous ceux qui s'engagent l'année durant à définir et promouvoir une politique sociale favorable aux personnes âgées et à lutter pour une meilleure insertion des aînés dans la vie quotidienne.

Aujourd'hui, l'occasion m'est aussi donnée de vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année et que l'an nouveau vous apporte santé et bien-être. ■

Christiane Layaz-Rochat



C O N T A C T

**Fédération vaudoise
des retraités FVR**
Case postale 295
1440 Montagny/Chamard
info@retraites-vaudois.ch





Chacun chez soi, mais tous ensemble!

Au-delà de 65 ans, les aînés vivent encore le plus souvent dans leur propre logement, et cela même après avoir passé le cap des 80 ans. Comme la faculté de se mouvoir librement diminue lentement au cours des ans, le quartier, le voisinage et finalement l'appartement représentent peu à peu les centres de leur existence.

La disparité des situations individuelles, qui résulte de l'état de santé, du réseau familial et social, de la situation géographique et du revenu financier, a pour conséquence une multiplication des représentations de l'habitat de la dernière période de l'existence.

Actuellement les types de logement les plus fréquents sont, après l'appartement individuel, la communauté d'habitation autogérée sous forme privée ou coopérative, les logements locatifs pourvus de services collectifs adaptés aux aînés, et plus rarement les lotissements fermés pour seniors aisés soucieux de leur sécurité.

Mais quelle que soit la forme contractuelle de ces organisations, l'habitat des aînés bien réfléchi leur offre un espace de vie privé assurant l'indépendance, l'intimité, l'absence de barrières architecturales, tout en proposant un accès à des espaces communautaires favorisant le maintien des liens sociaux. Ceux-ci seront encore renforcés par l'intégration de l'unité de vie à un immeuble, à un quartier, où vivent différentes

générations, et dans lesquels le retraité trouve des commerces, des transports publics et des activités culturelles. Un accompagnement social quotidien, et si nécessaire médical, assuré par une organisation de proximité, complète les services à disposition des personnes à mobilité réduite.

Les réalisations immobilières sont assurées par des investisseurs privés, institutionnels ou individuels, la couverture des charges étant assurée par les loyers. L'Etat et les communes peuvent apporter une aide financière à l'investissement, l'expérience montrant qu'il est plus avantageux, pour la collectivité, de favoriser le maintien de la vie à domicile que de développer la prise en charge des aînés par les établissements de soins. ■

Une entreprise familiale à votre service depuis 1953!

BUCHARD

Voyages

N°1 en Suisse romande

Tous nos voyages en **car 4***



+ de 130 destinations

Demandez nos catalogues de voyages et vacances balnéaires

021 828 38 38
Route d'Aubonne 26 - 1188 Gimel (VD)

www.buchard.ch

GARANTIE DE VOYAGE
Garantie pour l'aller et le retour
Voyages à forfait, la sécurité en plus



Protection pour personnes adultes

La nouvelle loi sur la protection des personnes adultes entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2013 et vise à garantir et promouvoir le droit à l'autodétermination des individus, au cas où ils viendraient à perdre la capacité de discernement suite à un accident, à une maladie, à une démence liée à la vieillesse, ou de décès.





Des directives anticipées jusqu'au testament

En vue d'aider les uns et les autres, Pro Senectute a édité un document appelé «Docupass» qui constitue incontestablement la base pour agir et intervenir conformément à nos volontés. De plus, il peut soulager les proches et les spécialistes concernés en cas de décision difficile à prendre. Docupass est un dossier complet qui traite avec clarté les diverses situations. Il est aligné sur ce nouveau droit de la protection des adultes et dès le 1er janvier 2013, la base légale étant modifiée, elle entraîne, d'une manière générale, une adaptation de tous les documents existants.

Le dossier complet Docupass peut être commandé auprès de Pro Senectute Suisse, Lavaterstrasse 60, Case postale, 8027 Zurich, au prix de CHF 19.00, TVA comprise, frais d'emballage et de port en sus. ■



Croisière sur Le Léman

Un soleil automnal éclatant, le beau paquebot lacustre « Lausanne », ont réjoui les 442 membres de la FVR qui ont participé à la croisière de notre 20ème anniversaire, le 2 octobre dernier. Le bateau a vogué tranquillement et élégamment sur les flots du Léman d'Ouchy au Château de Chillon, monument rarement observé de si près depuis le lac.

Cette agréable rencontre était placée sous le signe de l'amitié et du partage. Les participants venus des quatre coins du canton ont savouré ces moments conviviaux. A noter que de très nombreux membres ont exprimé leur reconnaissance de vive voix, en écrivant un petit mot ou en téléphonant aux responsables.

Nous tenons vivement à remercier les entreprises suivantes qui, par leur don, ont participé à la réussite de cette croisière:

- Vaudoise Assurances
- Neuroth
- Romande Energie
- Garden Centre Schilliger SA

 **vaudoise**
donateur principal

Quelques photos aimablement mises à notre disposition par Rolf Buenzli, membre de la section de la Riviera, que nous remercions chaleureusement, agrémentent cette page réalisée en souvenir de cette croisière. ■



> BON pour un test auditif gratuit

Votre centre auditif Neuroth près de chez vous :

- > **AIGLE**, Place du Marché 3
024 466 68 13 (c/o Audison)
- > **LAUSANNE**, Place de la Gare 2
021 312 43 81
- > **VEVEY**, Avenue Paul-Cérésole 5
021 922 15 22 (c/o Audison)
- > **YVERDON**, Rue du Lac 26
024 425 65 20

Venez nous trouver ! La pause-café vous sera offerte !

 **NEUROTH**

Entendre mieux. Vivre mieux.

www.neuroth.ch





Conte de Noël

La ronde des étoiles

Il était une fois des étoiles, des milliards d'étoiles qui brillaient dans la nuit.

Chaque soir, ils étaient des centaines de milliers à les admirer. Un jour pourtant, hommes et bêtes cessèrent de les contempler. Ils avaient bien trop à faire...

Les dieux fâchés décidèrent alors d'un commun accord de châtier l'humanité pour son dédain de la beauté céleste. Désormais, à chaque jour qui passait, une centaine d'étoiles s'éteindraient, et avec elles, l'espoir d'une naissance humaine, si les hommes poursuivaient sur la voie de l'indifférence.

Plusieurs centaines d'années passèrent sans que personne ne remarque rien. Il y avait tellement d'étoiles que nul ne pouvait rien deviner du dessein divin. Lorsqu'il ne resta plus que cent de ces astres, les dieux ne les firent s'éteindre qu'une par une... mais aucun être humain ne s'aperçut de rien. Pourtant, la terre s'était considérablement dépeuplée... et à présent, il n'y avait plus un seul cri d'enfants depuis fort longtemps.

Ce n'est que trois jours avant la fin du monde qu'un vieillard, las de la vie, leva les yeux au ciel pour se plaindre à Dieu d'être trop vieux... C'était le premier être humain à s'être enfin arrêté pour contempler le ciel après des milliers d'années d'indifférence...

Subjugué, il vit alors les trois étoiles danser une ronde folle, changeant de couleurs à tout instant. A elles trois, elles réussissaient à peupler le ciel d'une infinité de diamants lumineux. Cette nuit-là, les quelques vieillards qui peuplaient encore la planète contemplèrent la danse des étoiles et aucun d'eux ne s'endormit.

Lorsqu'enfin elles se calmèrent, elles se rassemblèrent, se soudant l'une à l'autre, et montrèrent le chemin du premier enfant des étoiles. Dans une crèche, paraît-il, entre un bœuf et un âne... ■



I M P R E S S U M

Rédactrice

Christiane Layaz-Rochat
(tél. 024 425 60 39)

Ont participé à ce numéro

Roger Pfister
konsept

Publicité, marketing et mise en page

konsept, Lausanne

SRS SA
Services Réhabilitation
Moyens Auxiliaires
E-mail: info@srs.ch



Handilift S.à.r.l.
Sièges et plates-formes d'escaliers
Élévateurs verticaux
E-mail: info@handilift.ch

Tél. 021 801 46 61 – Fax 021 801 46 50
Z.I. Le Trési 6C – CP 64 – CH-1028 Préverenges



Sièges et plates-formes monte-escaliers

Equipements et accessoires pour la salle de bains et les toilettes. Soulève-personnes et accessoires. Assistance à la marche. Fauteuils roulants. Scooters électriques.

Location et vente de lits médicalisés. Mobilier et installations pour soins à domicile avec le meilleur rapport qualité/prix

Rollators dès 99.-
Location de lits 70.- mensuelle
Scooter électrique dès 3'500.-

www.srs-handilift.ch

